



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Chômage Février 2013			
	Taux	Chômeurs	
Valais	4.9%	7898	↘
Haut-Valais	2.1%	875	↘
Valais central	6.0%	3688	↘
Bas-Valais	5.7%	3335	↘

7 mars 2013

Valais : la situation sur le marché du travail en février

(IVS).- Quelque 7898 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans à la fin février, soit 644 de moins qu'à la fin janvier. Le taux de chômage a reculé de 0.4 point pour s'établir à 4.9%. Sur le plan suisse, le Valais est le canton qui a enregistré la plus forte baisse du chômage. Cette diminution a été essentiellement enregistrée dans les professions saisonnières de la construction et de l'agriculture.

Le chômage a reculé dans les trois régions du canton en février, grâce à la reprise saisonnière d'activité dans les professions liées à la construction et à l'agriculture. Ces deux groupes de professions représentent ensemble 74% de la diminution totale du nombre de chômeurs enregistré le mois dernier. La baisse importante du nombre de chômeurs de courte durée, c'est-à-dire les personnes au chômage depuis 1 à 6 mois, est un indicateur du caractère essentiellement saisonnier du recul du chômage en février.

Le nombre total de chômeurs est toutefois supérieur de 16% à la même période de l'année dernière, ce qui montre que le marché du travail valaisan connaît toujours une situation conjoncturelle difficile. Malgré l'embellie saisonnière, l'augmentation annuelle du chômage dans la construction (+18%) est plus élevée que la hausse sur le plan cantonal (+16%) et le nombre de chômeurs dans la construction représente 32% du nombre total de chômeurs en février.

Une certaine insécurité est perceptible depuis plusieurs mois sur le marché du travail valaisan, principalement dans les branches de la construction et du tourisme, en raison des incertitudes concernant les conséquences de la mise en œuvre de la Lex Weber et de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT). L'entrée en vigueur de ces deux lois obligera les entreprises à s'adapter aux nouvelles réalités du marché de la construction.

Note aux rédactions

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter - entre 11h00 et 11h30 – Oliver Ittig, responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE) du Service de l'industrie, du commerce et du travail, au 027 606 73 38



Les chiffres essentiels du chômage valaisan (Février 2013)

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Fév. 2013	var. mens.	var. ann.	Fév. 2013	var. mens.	var. ann.
Suisse	3.4%	0.0 pt	0.3 pt	146001	-2157	12847
Valais	4.9%	-0.4 pt	0.7 pt	7898	-644	1075
Haut-Valais	2.1%	-0.3 pt	0.4 pt	875	-109	153
Valais Central	6.0%	-0.5 pt	0.9 pt	3688	-279	537
Bas-Valais	5.7%	-0.4 pt	0.7 pt	3335	-256	385
RAV Oberwallis	2.1%	-0.3 pt	0.4 pt	876	-112	154
ORP Sierre	5.6%	-0.4 pt	1.0 pt	1206	-98	210
ORP Sion	6.3%	-0.4 pt	0.9 pt	2481	-175	324
ORP Martigny	6.4%	-0.5 pt	0.8 pt	2153	-162	273
ORP Monthey-St.-Maurice	4.7%	-0.4 pt	0.5 pt	1183	-94	115

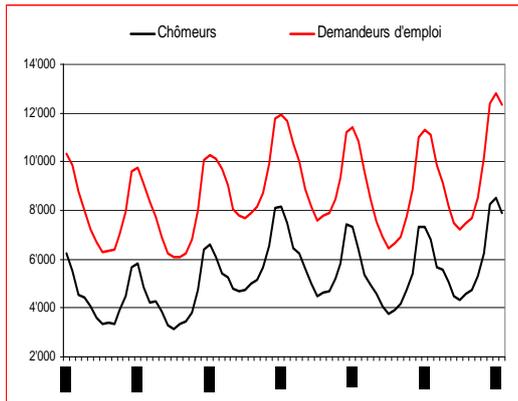
1. Chômage selon les régions (tous les taux sont calculés selon le recensement de la population 2010)

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Fév. 2013	var. mens.	var. ann.	Fév. 2013	var. mens.	var. ann.
15-24 ans	4.9%	-0.5 pt	0.5 pt	1097	-96	117
25-49 ans	5.2%	-0.4 pt	0.8 pt	5028	-436	744
50 ans et plus	4.2%	-0.2 pt	0.5 pt	1773	-112	214
Femmes	3.4%	-0.2 pt	0.3 pt	2509	-84	247
Hommes	6.1%	-0.6 pt	1.0 pt	5389	-560	828
Suisses	2.6%	-0.1 pt	0.3 pt	3186	-189	408
Etrangers	12.3%	-1.1 pt	1.8 pt	4712	-455	667

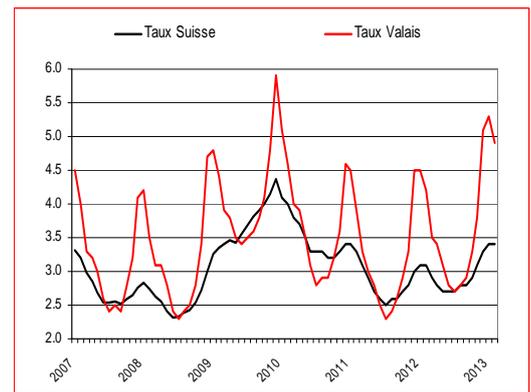
2. Profil des chômeurs (tous les taux sont calculés selon le recensement de la population 2010)

	Fév. 2013	var. mens.	var. ann.
Professions saisonnières			
Construction ¹	2803	-393	423
Hôtellerie, restauration et nettoyage ²	1046	-25	113
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	719	-115	66
Professions non saisonnières			
Industrie ³	806	-36	115
Professions commerciales et de la vente	557	10	117
Transports et activités techniques ⁴	563	-34	90
Information et communication ⁵	162	-1	19
Activités spécialisées, scientifiques et financières ⁶	230	-5	38
Activités de service administratif et de soutien ⁷	508	-31	23
Santé humaine et action sociale ⁸	354	-1	76
Professions artistiques	36	-4	4
Autres professions ⁹	114	-9	-9

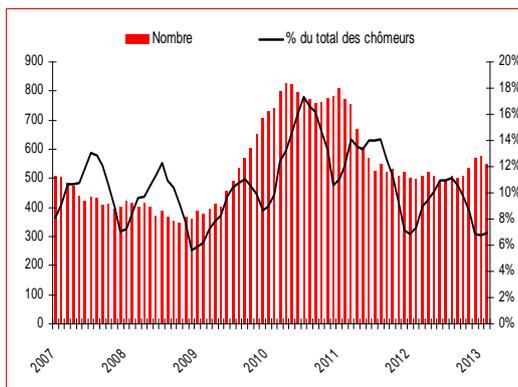
3. Chômage selon les groupes de professions



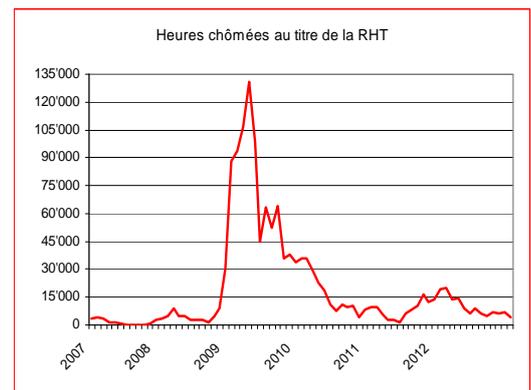
4. Évolution du chômage en Valais



5. Évolution du taux de chômage VS-CH¹⁰



6. Chômeurs de longue durée¹¹



7. Évolution de la RHT¹²

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Le bulletin statistique complet est disponible sur www.vs.ch/sict > A propos du Service > Publications

- 1 **Construction** : construction - machinistes
- 2 **Hôtellerie, restauration et nettoyage** : hôtellerie et restauration et économie domestique – nettoyage, hygiène et soins corporels
- 3 **Industrie** : industrie minière, travail de la pierre, matériaux de construction - production denrées alimentaires, boissons et tabacs - industrie textile et industrie du cuir - travail de la céramique et du verre - usinage de métaux et de la construction de machines - électrotechnique, électronique, horlogerie, véhicule, outil - industrie du bois et du papier - arts graphiques - industrie chimique et matières plastiques - autres professions du façonnage et de la manufacture
- 4 **Transports et activités techniques** : transports et circulation – ingénieurs – techniciens - dessin technique
- 5 **Information et communication** : informatique - publicité, marketing, tourisme, administration fiduciaire- professions des postes et télécommunications - professions des médias et apparentées
- 6 **Activités spécialisées, scientifiques et financières** : professionnels de la banque, employés d'assurance - entrepreneurs, directeurs, fonctionnaires supérieurs - professions judiciaires – sciences sociales, humaines, naturelle, physique, exacte
- 7 **Activités de service administratif et de soutien** : professions commerciales et administratives - professions afférentes au maintien de l'ordre, la sécurité
- 8 **Santé humaine et action sociale** : assistance sociale et spirituelle et éducation - professions de la santé - professions du sport et du divertissement
- 9 **Autres** : professions du secteur tertiaire, si pas ailleurs - activité professionnelle ne peut pas être définie - non spécifié
- 10 **Taux de chômage** : A partir du 1^{er} janvier 2010, le taux de chômage est calculé sur la base de la population active issue du recensement fédéral 2010 de la population suisse et non plus sur celle du recensement fédéral 2000, comme jusqu'à présent. Pour le Valais, la population active est passée de 137'592 personnes à 161'820, soit une augmentation de 24'228 personnes (+17%). Le taux de chômage a donc été réajusté à la baisse.
- 11 **Chômeurs de longue durée** : personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année
- 12 **Réduction de l'horaire de travail (RHT)** : la statistique recense les réductions de l'horaire de travail décomptées et indemnisées par les caisses. Pour des raisons d'ordre pratique liées au versement des indemnités, ces données ne sont disponibles qu'après un délai de deux mois.